

École élémentaire du Centre ; 2, rue des écoles, 92210 Saint-Cloud

Tel : 01 49 02 69 32 – Fax : 01 49 02 69 32

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE – Saint-Cloud

Compte-rendu du Conseil d'École du mardi 11 février 2014

Présents :

Madame PINAULDT, Maire-Adjoint chargée des Affaires Scolaires,

Monsieur PAGES, Maire-Adjoint territorial,

Mesdames FELLOUSSI, MERCEUX, SALHORGNE, THIRION et Monsieur MAUDUIT - Parents d'élèves FCPE,

Mesdames BELEHSEN, FERRAND, D'HAUTEFEUILLE, MAS, MAYRAN et Monsieur PORTEIX - Parents d'élèves PEEP,

Mesdames BUSSERY, CAZAUTE, CORNU, DESSART, FLEURET, MARTIN, PATAY, ROUCH, SALANOUBAT, SEUROT, ZYANI – Enseignantes,

Monsieur TESSIER, éducateur des activités physiques et sportives

Madame CACHERA, Directrice de l'école.

Excusées :

Madame AUSSIBEL, Inspectrice de l'Éducation nationale de la 13ème circonscription,

Mesdames LEFRANC, MAURAS, PHILLIPS

Mesdames GUELPA et CHAGNOLAUD, professeurs de musique

- *En préambule, Madame Cachera indique qu'est ajouté au compte-rendu de la réunion de ce jour le point oublié lors de la rédaction du compte rendu précédent concernant le bilan financier sur le taux d'effort, demandé par les parents. Madame Pinauldts informe que le bilan financier sera présenté aux membres de la Caisse des écoles lors du vote du compte administratif et du budget.*

Ordre du jour :

1. Actions pédagogiques
2. Réforme des rythmes scolaires
3. Locaux, mobilier et informatique
4. Informations diverses

1- ACTIONS PEDAGOGIQUES

Madame Cachera présente les actions pédagogiques de l'école.

A- Comité des Enfants

Les délégués de classe transmettent au comité des enfants les propositions de leur classe et rapportent aussi dans leur classe les décisions de ce comité. Madame Cachera hésite à inclure les comptes-rendus de ces réunions sur le blog de l'école ouvert à tous. Les parents l'y invitent à partir du moment où aucun nom ni photo n'y figurent.

Des réunions rapprochées ont eu lieu afin de décider d'un aménagement des temps de récréation. Les enfants ont choisi de réserver :

- les jeux de ballon à la cour près du stade
- la cour de récréation aux autres jeux que ceux de ballon
- une partie du préau aux jeux de société (sous régulation des enseignants jusqu'à présent)

Un budget de 350 euros a été alloué pour l'achat des jeux de société. Des cerceaux et des cordes ont aussi été achetés pour la cour réservée aux CP-CE1. Les enfants ont rédigé un règlement explicatif de comportement à adopter dans la cour, dans les couloirs et aux toilettes. Ce règlement sera affiché et décoré par les enfants.

B- Commémoration de la Première Guerre Mondiale

Des élèves des trois classes de CM2 ont travaillé sur la lecture de documents photos de la guerre 14-18 dans le cadre des activités pédagogiques complémentaires lors de la pause méridienne. Les élèves ont présenté leurs travaux sur des affiches exposées dans l'entrée de l'école et lu deux histoires aux classes de CE2 et CM1.

C- Conseil École/Collège

Afin de répondre aux exigences du décret de 2013 sur la continuité pédagogique entre les classes de CM2 et le collège, des décroissements sont prévus avec le collège Gounod en Education physique et sportive et en mathématiques.

Aujourd'hui même, 11 février 2014, les enfants des classes de CM2 se sont rendus au collège Gounod où ils ont découvert 7 lieux clés par le biais d'ateliers (chimie, SVT, musique, anglais, ...).

Le décroissement en Mathématiques se fera sous la forme de deux défis entre groupes mixtes de CM2 et 6ème en

mars et en juin 2014.

Seuls 5 élèves de CM2 doivent être accueillis au collège Verhaeren ; Madame Cachera les y accompagnera pour une visite le 24 mars.

D- Liaison GS/CP

Madame Cachera indique que la liaison entre la Grande section de maternelle et le Cour préparatoire perdure. Les futurs élèves de CP de l'école maternelle du CENTRE seront prochainement reçus dans les classes de CP de l'école.

E- Sorties scolaires et aide au financement :

Des activités pédagogiques sont organisées régulièrement

- à la médiathèque,
- au musée des Avelines,
- au Carré,
- aux 3 Pierrots.

Dans le cadre de leur projet de théâtre, les classes de CE2A et CE2B ont reçu de la Caisse des Écoles une subvention de 800€ (400€ par classe). Une vente de calendriers a permis de compléter cet apport afin de pouvoir rémunérer l'intervenant. La représentation auprès des parents de ces classes est prévue le 27 mai 2014.

Le projet Arts et Mathématiques de la classe de CE2/CM1 a été salué par la Caisse des Écoles et a lui aussi reçu une subvention. Les dates de l'exposition et du spectacle sont à fixer pour ce projet.

F- Activités sportives

Rencontres

Une rencontre sportive CM2/6^{ème} sera organisée sur une journée au mois mai. Les équipes seront constituées de binômes entre élèves de CM2 et de 6ème. Les rencontres inter écoles suivantes sont organisées :

- rencontres sportives GS/CP
- athlétisme pour les CE1
- basket pour les CE2
- football en salle pour les CM1
- volley-ball pour les CM2
- cross de 1,5km pour les CM1 et CM2 qui aura lieu le 20 juin.

Tir à l'arc

Madame Cachera nous informe que, suite à un incident mineur, l'activité tir à l'arc a été supprimée pour cette année scolaire. Cette activité requiert un encadrement supplémentaire de personnes habilitées. Il est évoqué la possibilité de demander aux parents d'accompagner les enfants pour cette activité après avoir été habilités. Cette solution semble compliquée à mettre en œuvre compte-tenu de la difficulté actuelle d'avoir des parents accompagnateurs pour la piscine.

L'esclime est une activité de substitution qui convient à l'assemblée. La piste est donc à étudier.

Piscine

Actuellement, chaque classe bénéficie au moins d'un aller ou d'un retour par car.

Pour les prochaines sessions qui concernent les CE1, les créneaux réservés sont fixés en milieu de matinée ou d'après-midi. De ce fait, il ne devrait plus y avoir de dépassements de l'activité piscine sur les temps hors scolaires.

Les parents et les enseignants sollicitent à nouveau un car pour emmener et ramener les enfants à la piscine. L'assemblée s'interroge sur la pertinence d'une activité piscine pour tous les niveaux scolaires. L'accent pourrait être mis sur les CP/CE1.

NB : Arrivée de Madame Pinault qui a assisté au conseil d'école de l'école des Fouilleuses.

G- Séjour en classe de découverte

La classe de CP3 part en classe de découverte à Saint Brévin du 10 au 20 juin 2014. Les parents de l'enfant bénéficiant d'une Auxiliaire de Vie Scolaire ne souhaitent pas que leur enfant participe à ce séjour. Aucun aménagement n'est donc requis pour ce séjour.

2- REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

A- Journée type

Madame Pinault rappelle les horaires envisagés de l'après-midi type à Saint-Cloud :

- 15h45 : première sortie

- 15h45 à 16h15 : récréation et goûter
- 16h15 à 17h00 : étude ou ALSH
- 17h00 : deuxième sortie
- 17h00 à 17h15 : temps de transition
- 17h15 à 18h00 atelier périscolaire ou ALSH
- Entre 18h00 et 18h30 : dernière sortie

La mairie s'interroge sur la possibilité d'organiser une sortie supplémentaire à 16h15.

En effet :

- 85% des parents ont indiqué sur le questionnaire qu'ils ne pouvaient pas prendre en charge leurs enfants à 15h30
- 70% des enfants sortent actuellement de l'école du Centre à 16h30.

Mme Cachera et les enseignants mettent en exergue la difficulté de gérer deux sorties à 30 minutes d'écart.

Les parents insistent sur la mise en place d'un pédibus pour l'ECLA et pour le Conservatoire partant de l'école à la sortie de 15h45 pour décharger au maximum l'école sur les créneaux périscolaires.

B- Etude

Madame Pinault confirme que, selon le projet actuel de la mairie, les enfants ne pourront bénéficier de l'étude que de deux fois par semaine. Les parents s'interrogent sur l'attribution des places et des jours.

Par ailleurs, cette année, l'école du Centre a dû faire appel à des étudiants pour l'étude. Les étudiants ont un temps d'adaptation nécessaire et les interventions de Madame Cachera pour régler les problèmes de discipline restent fréquentes, les enfants ayant tendance à tester chaque nouvel intervenant.

L'idéal serait d'amener de plus nombreux enseignants à surveiller les études. A ce titre, il est demandé à ce que la récréation de 15h45 à 16h15, prévue pour être prise en charge par des animateurs, soit assurée par les enseignants ; cela faciliterait l'organisation (dispatching des élèves) et permettrait une moindre baisse de rémunération pour ceux-ci.

La qualité de l'étude dépend aussi du nombre d'enfants dont il faut s'occuper dans un temps qui sera réduit de 15 minutes par rapport à l'étude actuelle. Le nombre de 20 élèves par étude est un maximum pour travailler dans des conditions correctes.

C- Activités

Les activités des ateliers périscolaires restent à définir. La mairie commence à rencontrer les associations culturelles et sportives.

Madame Pinault indique que l'une des pistes envisagées par la Mairie est de basculer les activités sportives et musicales actuelles des temps scolaires sur les temps périscolaires. Parents et enseignants s'insurgent contre ce projet. En effet, les enseignements offerts aux enfants en musique et en sport sont d'une extrême qualité et profitent à tous, ce qui ne serait pas le cas en périscolaire.

Si un choix financier doit être fait, les parents et les enseignants demandent à ne pas poursuivre les créneaux de piscine non obligatoires.

D- Intervenants

Dans un objectif de fidélisation des équipes d'animateurs, Madame Pinault précise que les directeurs et directeurs adjoints d'accueil ALSH vont bénéficier de Contrat à Durée Indéterminée. Les animateurs conserveront des contrats précaires. Les intervenants, en cours de recrutement, devront être titulaires de BAFD ou BAFA.

E- Pédibus

Les parents insistent sur l'importance d'obtenir un pédibus dès 15h45 pour les centres culturels et sportifs les plus proches. 400 mètres séparent l'école élémentaire de l'ECLA. Les parents proposent que soit également étudiée la possibilité de mettre en place un pédibus vers le conservatoire.

F- Information aux familles

La Mairie a prévu d'envoyer une lettre d'information aux parents après les vacances d'hiver pour présenter une journée type. Les activités devront être définies au plus tard pour mai, mois de l'envoi aux parents du dossier périscolaire.

3- LOCAUX, MOBILIER ET INFORMATIQUE

A- Locaux

Le manque de locaux rend complexe la mise en place d'activités; en exemple, les jeux de société se déroulent dans le hall d'entrée, endroit non chauffé, faute de place car les activités recycl'art et hip-hop occupent la salle de bibliothèque et celle de musique.

NB : Madame Cachera signale l'arrivée de nouveaux élèves en provenance de la rue Dailly dans des classes déjà chargées notamment en CE2 et CM1.

Travaux

La salle des maîtres et deux couloirs ont été repeints.

Des travaux de réfection sont prévus :

- peinture du préau en avril/mai suite au colmatage des fissures
- peinture du bureau de direction pendant les vacances d'été,
- réfection totale de l'annexe (dont l'étanchéité du toit a déjà été réalisée).

Madame Cachera répertorie les travaux à demander pour l'année 2014/2015. En attendant, l'urgence est le nettoyage ou le changement des rideaux ignifugés.

Madame Pinault précise que la mairie est consciente de la vétusté des locaux. Le rapport du diagnostic concernant la fissure du bâtiment principal sur la rue des Arcades fait état de l'absence de risque structurel. Néanmoins, une vigilance est observée autant pour cette fissure que pour celle du préau qui a été rebouchée. Les parents s'interrogent sur la nécessité de reboucher les fissures. Madame Pinault rappelle que le quartier du Centre est instable et que les odeurs nauséabondes, liées au système d'évacuation, y sont légion.

Jardinières

Les jardinières de la cour, à l'aplomb de la façade de l'école, sont devenues hors d'atteinte du fait des grillages. Elles ont été recouvertes par de la toile mais les mauvaises herbes ressortent. Les enseignantes demandent à ce que des plantes nécessitant peu d'entretien puissent y être installées.

B- Mobilier et informatique

Madame Cachera fait état de besoins d'armoires et de bureaux au regard de la vétusté du mobilier dans certaines classes.

Madame Pinault indique que 3 tableaux numériques interactifs (TNI) seront installés dans les classes de CM2.

Par rapport à la salle d'informatique, il est noté un problème récurrent de réseau. Les équipes de maintenance informatique de la Mairie interviennent sur demande mais le problème persiste.

Madame Cachera informe que, régulièrement, des prises électriques sont hors service et que le système électrique revu cet été par les services techniques de la Mairie est à nouveau défaillant.

Un nouveau photocopieur va être livré au mois de mars en remplacement de l'ancien.

4- INFORMATIONS DIVERSES

A- Agencement des tables dans les classes

Plusieurs parents ont en effet indiqué aux parents élus que la disposition des tables en U était peu adaptée pour les enfants ayant des problèmes de vue ou de dos. Les enseignants confirment que cette disposition en U n'est plus utilisée dans l'école et invitent les parents dont les enfants rencontrent un problème ou une gêne en classe à venir leur en parler.

B-Organisation du temps de midi et récréations

- Le temps du midi se révèle complexe à gérer du fait des 2 heures de pause et du manque de locaux disponibles.
- Sur le temps du midi, des cours de rattrapage ont été proposés par la Mairie aux enfants dont quelques cours d'anglais avaient du être annulés.
- Violence en récréations : les enseignants et la directrice rappellent que toute violence physique ou morale est sanctionnée et qu'un travail d'éducation régulier est mené avec les enfants. Le corps enseignant doit être averti de toute violence pour pouvoir agir. Les parents demandent une vigilance particulière par rapport aux éventuels faits de violence qui impliqueraient des petits groupes. L'an prochain, des actions spécifiques de prévention et de sensibilisation sur les formes de violence pourront être organisées dans le cadre des compétences sociales et civiques.

C- Centrale d'achat de fournitures scolaires

La FCPE informe que l'école a été inscrite à SCOLEO pour faciliter l'achat des fournitures pour les parents. LA FCPE doit voir avec SCOLEO s'il est possible de mettre une mise à jour par classe par rapport à la liste type au moment de la rentrée scolaire.

Une information sera effectuée auprès des parents dès la rentrée des vacances de février.

D- Vente d'affaires de ski

Un franc succès a couronné la vente d'affaires de ski au profit de l'association Passerelle qui s'est vu remettre 470 euros. 95 personnes ont déposé des objets à vendre. La moitié des 1157 articles a été vendue. Une éventuelle prévente d'articles destinés à des enfants de 5 à 12 ans est envisagée pour l'école des Coteaux dont certaines classes partent à Tamié en janvier.

E- Premiers secours

Une formation de 2 heures aux premiers secours sera proposée par la PEEP pour les classes de CM2.

F- Concours de dessin

La PEEP propose un concours de dessin sur le thème « dessine moi la musique » au début du mois de mars. Les enfants pourront participer de manière individuelle.

G- Fête de l'école et spectacles

- La fête de l'école du 27 juin au soir est à préparer. Le comité des fêtes organise une réunion de préparation, ouverte à tous les parents, le 13 mars à 18h00
- Spectacle de théâtre pour les parents des classes de CE2 le 27 mai 2014 dans la salle du Carré
- Spectacle/exposition de la classe de CE2/CM1 : date à déterminer
- Spectacle de musique
 - le 23 mai au Carré pour les classes de CP et CE1
 - le 16 juin à l'école pour les classes de CE2, CM1 et CM2

Conclusion

Les cinq propositions des enseignants et de la référente périscolaire portant sur le projet d'école est joint au présent compte-rendu. Le changement de rythme scolaire constitue le dossier important à suivre et les parents se mettent à la disposition de la mairie pour aider dans les réflexions.

Monsieur PAGES nous informe de son retrait dans sa fonction de représentant au conseil d'école de l'école du CENTRE. Nous le remercions de sa présence et de son soutien au cours de ces dernières années.